

MAIRIE DE BRENNILIS
LE BOURG
29690 BRENNILIS
Tél : 02.98.99.61.07

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BRENNILIS**

**L'an deux mil neuf, le 18 septembre à 18h30,
Le Conseil Municipal de Brennilis, dûment convoqué en session ordinaire à la Mairie,
Sous la présidence de Jean-Victor GRUAT, Maire.
Présents : Jean-Victor GRUAT, Marcel GERARDIN, Françoise BORGNE, Olivier
MAGOARIEC, Alexis MANAC'H, Carole GUILLERM, Jérôme COCHENNEC,
Sylvie BIRHART, Jean FAILLARD, Anita DANIEL.
Absente : Berc'hed TROADEC excusée, procuration à Alexis MANAC'H.
Secrétaire de séance : Françoise BORGNE
Convocation : 05.09.2009**

Objet : contrat NATURA 2000- Empierrement du chemin du Nioulc'h-arrière VENEC-

Le Conseil Municipal de Brennilis, après en avoir délibéré,

Autorise le maire à présenter une demande de subvention au titre de contrat NATURA 2000 pour permettre l'empierrement du chemin dit du Nioulc'h en arrière du VENEC, au droit des parcelles cadastrées A 799.920 et 919 sur une longueur de 200 mètres environ.

Décide que la Commune de Brennilis assurera la maîtrise d'ouvrage de ce projet avec le Soutien technique du PNRA.

Retient, au vu des devis qui lui ont été soumis, l'entreprise RSMB pour exécuter les travaux Correspondants.

Subordonne l'exécution des travaux à l'obtention de la subvention demandée au titre de contrat NATURA 2000.

Pour copie certifiée conforme à l'original.

Le Maire,
Jean-Victor Gruat.